



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 2 juin 2015
18 heures 30

RS/MG

N° 001848

Direction des Affaires
Culturelles : Nouveau
règlement intérieur de
la médiathèque dans
le cadre de la mise en
réseau.

Affiché le :

Le **mardi 2 juin 2015 à 18 heures 30** le Conseil Municipal, convoqué le 27 mai 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint) donne pouvoir à Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ, Mme Solange BECERRA (6e Adjoint) donne pouvoir à Mme Françoise PETOT, M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Nessrine DAHMOUL, Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Corinne LAVILLE, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO

ABSENTS : M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Par délibération JND/CP n° 81 en date du 9 mai 2005 le conseil municipal a adopté le règlement intérieur de la bibliothèque d'Apt et a précisé que celui-ci pourrait être complété et amendé au gré de l'évolution du service., ce qui a été notamment le cas en 2010 à l'occasion du changement de dénomination de la Bibliothèque en Médiathèque.

En janvier 2012, la ville d'Apt a initié une rencontre entre responsables volontaires des médiathèques du Pays d'Apt et après deux années de discussions il a été décidé de mutualiser les fichiers de sept médiathèques (Apt, Bonnieux, Goult, Lacoste, Murs, Saint-Saturnin et Roussillon), ceci afin que chaque abonné de chaque équipement puisse profiter de l'ensemble des collections.

La décision n° 624 du 4 décembre 2014 a permis l'harmonisation des tarifs d'abonnement de la médiathèque d'Apt avec celles du réseau.

Afin de finaliser l'intégration de la médiathèque dans le réseau des médiathèques du Pays d'Apt, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver son règlement intérieur indexé à la présente proposition.

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Considérant la nécessité d'intégrer le réseau des médiathèques du Pays d'Apt.

Approuve le règlement intérieur des médiathèques du Pays d'Apt, ci annexé à la présente

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**